

# **Première victoire : Salles-la-Source délibère contre les 3 projets industriels de parcs de panneaux photovoltaïques sur le Causse Comtal. La décence exige qu'AKUO s'en aille.**

Communiqué du 8 juillet 2021  
par le collectif de réflexion citoyenne sur le photovoltaïque du Causse Comtal.

Lundi 5 juillet 2021, la commune de Salles la Source vient de délibérer contre les 3 projets industriels de photovoltaïque sur des terres agricoles et naturelles qui sont portés par les multinationales AKUO, Voltalia et JP Energie et qui concerneraient près de 200 hectares au total.

Une année après la création de notre collectif, il s'agit d'une première victoire qui voit récompenser des lanceurs d'alertes obligés d'informer les habitants de projets pourtant connus depuis le printemps 2019 par les maires des communes concernées.

Aujourd'hui 24 associations, syndicats, départementaux et régionaux dénoncent ces projets.

A ce jour plus de 21 000 personnes de toute la France condamnent ces projets via une pétition signée en ligne.

Depuis mars dernier, Mme la Député Anne Blanc demande à Mme la Préfète que cette dernière refuse le permis de construire au projet d'AKUO. M le Député Mazars se positionne aussi contre ces projets.

En mars, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron a voté une motion de défense des terres agricoles et contre les projets de panneaux photovoltaïques sur ces dernières.

La commission MISAP de la préfecture réuni en octobre 2020 pour examiner le projet AKUO explique, à l'instar du PETR centre-ouest Aveyron *« qu'au regard des orientations et prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) le bureau du Centre Ouest Aveyron donne un avis défavorable (...) L'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol n'est pas opportune sur ce site très riche en biodiversité mais très fragile et qui subit déjà de nombreuses pressions anthropiques »*.

La Région Occitanie le 17 décembre 2020 en séance plénière se positionne contre ces projets *« (...) les terres agricoles, elles sont rares et elles méritent d'être préservées. (...) l'on ne peut que regretter que certains gros développeurs puissent s'affranchir d'un certain nombre de sujets que nous portons ici (...) »*. Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) de l'Occitanie explique qu'il convient de privilégier les toitures et espaces impropres à d'autres usages.

La décence exigerait qu' AKUO et son PDG Eric Scotto se retirent, et laissent en paix une zone d'importance majeure pour les Édifices criards ou Touroulis, oiseaux très protégés et emblématiques du Causse Comtal, et ce tel qu'expliqué par la LPO de l'Aveyron qui a effectué des recensements sur site.

Nous soulignons l'heureux revirement du maire de Salles-la-Source, qui a voté contre : les intentions d'AKUO constituent bien une atteinte grave au paysage du Causse Comtal, typique par ces nombreuses cazelles et dolmens. N'en déplaise aussi à Baptiste Balique, défenseur de l'industrialisation des campagnes et chargé du projet pour AKUO : non les panneaux ne mettront pas en valeur les cazelles à proximité, et les

habitants du Causse Comtal sont tout autant attachés à leur territoire que ceux de l'Aubrac !

Il conviendrait dès lors que les Communautés des Communes Comtal-Lot et Truyère et Conques-Marcillac délibèrent contre ces projets, sans attendre l'enquête publique qui n'amènera rien de nouveau. Il conviendrait que Monsieur Couffignal, conseiller départemental, par ailleurs en charge de la commission à la Com Com de Conques-Marcillac s'occupant de ces projets, prenne en compte que la biodiversité disparaît rapidement. Ainsi une chute de 40 % de la population de Touroulis a été constatée en Aveyron par la LPO. Selon cette dernière, l'Alouette Lulu est aussi très présente sur les sites prévus par les multinationales.

Entre autres, et comme l'explique le grand historien Alain Corbin sur France Culture, le tourisme ornithologique a un grand avenir.

Le Causse Comtal, justement, recèle des richesses importantes en bien des domaines, dont celui-ci. L'avenir de l'agriculture ne passe pas par la financiarisation des terres ni par la production d'énergie industrielle. Nous dénonçons aussi les forts loyers annuel (entre 2000 et 5000 euros par hectare) que vont percevoir les éleveurs avec ces projets.

La décence exigerait aussi que Voltalia, détenu par la famille Mulliez, s'occupe d'installer des panneaux sur ses Kiabi, Décathlon et autres boutiques au lieu de faire miroiter aux agriculteurs locaux des sommes importantes afin de racheter leurs terres. Le Comte de La Panouse serait bien inspiré de se concentrer sur son jardin des plantes médicinales plutôt que de louer ses terres à des financiers.

La décence exigerait que JP Energie et l'indivision Causse, pour la plupart parisiens, reprennent pied en Aveyron et viennent discuter avec les habitant.e.s plutôt que de penser « finance verte ».

Les communes de Rodelle et de Muret-le-Château sont aussi concernées par le projet AKUO. Monsieur Lalle, maire de Rodelle, et fervent défenseur de l'industriel AKUO, serait lui aussi bien inspiré de regarder du côté des élu.es de Salles-la-Source. Mais peut être fut-il trop occupé par l'organisation d'une « démarche participative et expérimentale (...) pour réfléchir collectivement à nos paysages de demain et aux enjeux de la transition énergétique ».

Étonnamment l'on remarque que ce « Plan paysage du PETR du Haut-Rouergue » fut piloté par un organisme, l'École nationale des paysages de Versailles, qui dispose d'une chaire financée par Boralex, multinationale des énergies vertes. Un des aboutissement de cette farce furent des gribouillis de panneaux photovoltaïques surplombant une cazelle !

Nous encourageons les élus de Rodelle et de Muret-le-Château à ne pas se décourager : certes le Causse a changé sous les effets de la mécanisation accrue de l'agriculture, mais il est important de sauver ce qui peut encore l'être, et de remettre en valeur un patrimoine rare.

•

En 2014, les 6 mairies du Causse Comtal avaient délibéré à l'unanimité contre les éoliennes. Nous souhaitons que les élu.es retrouvent cette dynamique.

Que les industriels aient la décence de s'en aller et de laisser en paix nos cazelles et nos dolmens !

Le collectif de réflexion citoyenne sur le photovoltaïque du Causse Comtal.

[touroulisducaussecomtal@protonmail.com](mailto:touroulisducaussecomtal@protonmail.com)